

PREMIDIS SARL

COMMUNE DE KARISIMBI, GOMA, DRCONGO

Route: Aéroport N°20, OBUJOVU, C/ de KARISIMBI, Vues de GOMA, Prov du Nord-Kivu en R.D Congo
N R C C M du siège CD/GOM/RCCM/14-B 0203

Goma, le 02 Mai 2023

N° Réf: N°/PMD/DRG/2023

Objet : suspension de vos prestations

A MASHAKA KABUMBA MAURICE

Conformément au règlement d'ordre de la société, mais aussi aux prescrits du code de travail à son article 57 alinéa 8 nous avons le regret de constater l'empêchement temporaire de remplir nos tâches en qualité d'Employeur compte tenu de la guerre qui sévit à l'Est (précisément à Rutshuru) notre site d'exploitation et de transformation de nos matières premières.

Aux vues de ce qui précède, la Direction décide de suspendre vos prestations jusqu'au rétablissement de la paix dans cette zone, ce qui permettrait la reprise de ses activités.

Il sied de préciser qu'en cas d'incapacité à supporter cette suspension vous infligée à ce jour, nos bureaux seront ouverts afin de procéder au calcul de votre décompte final dans le strict respect de la loi.

Recevez nos salutations considérées.

reçu : le 01/06/2023

BAGISHE BUHENDWA Osée

DRH



CONFIRMATION D'INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Noms et Post-Noms : **MASHAKA KABUMBA Maurice**
Fonction : **Driver**
Date d'engagement : **2014**
Fin contrat : **RAS**
Salaire mensuel : **350 \$**

Fait à Goma le **22 MAI 2023**

Signature

1 Juin 2023